

Cap décisif pour marier le tourisme et le terroir

Par Cédric Jotterand

DISTRICT | AGROTOURISME

Après le soutien unanime de la commission d'étude, il ne fait plus de doute que le Grand Conseil validera un crédit de 4,2 millions pour quatre projets régionaux.

C'est une étape décisive pour les promoteurs de l'agrotourisme dans la région morgienne élargie, où le tourisme lent couplé aux produits du terroir pourrait bien s'imposer comme la carte de visite du district. La Maison des vins de La Côte, l'abattoir de Rolle et environs (prévu à Aubonne), la Fromagerie de l'Étraz et les chalets d'alpage, voilà quatre idées séduisantes réunies sous le nom de Projet de développement régional agricole Ouest vaudois (PDRA) et qui attendent depuis plusieurs années un – solide – coup de pouce du canton de Vaud sous la forme d'une enveloppe de 4,2 millions de francs sur les 21 millions qui seront investis au total. Et si le Grand Conseil valide la démarche, le soutien fédéral de 5 millions «tombera» d'office, ce qui montre bien les enjeux pour la branche agricole.



Les porteurs de projets Charles-Bernard Bolay (abattoir), Luc Pellet (Maison des Vins) et Christian Viande (Fromagerie de l'Étraz) font front commun pour l'agrotourisme. Florian Cella

Les quatre projets

La Maison des vins de La Côte Située dans les vignes de Mont-sur-Rolle, elle présentera les crus de 90 viticulteurs. Dégustations et ateliers de cuisine du terroir sont au menu.

L'abattoir du CARRE Aubonne L'unique installation coopérative des districts de Morges et de Nyon compte 330 adhérents qui y valoriseront les produits carnés.

La Fromagerie de l'Étraz À Senarclens, 23 producteurs de lait vont bâtir une fromagerie dans laquelle ils écoulent 3,6 millions de litres de lait.

Harmonie d'alpages Le projet de développement de l'agrotourisme dans la zone d'estivage, mené par le Parc Jura vaudois, concerne 12 chalets d'alpage.

Mais les indicateurs sont au vert puisqu'une étape décisive vient d'être franchie via le feu vert donné à l'unanimité par la commission du Grand Conseil chargée d'étudier le «paquet», organe qui sera suivi par le parlement sauf tremblement de terre. «Le potentiel est énorme pour notre district, car ces réalisations vont favoriser la pérennisation de notre secteur et de nombreux exploitants tout en y ajoutant une dimension touristique», assure Sylvain Freymond, le député de Montricher qui a présidé les travaux de la commission et qui espère un vote avant Noël. ■

Deux poétesses punk lancées dans l'édition

VERNISSAGE

Les publications du collectif La chaise jaune, porté par Coralie Gil et Estelle Renaud, seront prochainement présentées au Musée Alexis Forel à Morges.

Les sceptiques qui pensent encore que l'art contemporain, la culture underground ou les «zines» (publication indépendante, à l'origine faite main) sont uniquement destinés à un public averti et élitiste n'ont clairement jamais rencontré Estelle Renaud et Coralie Gil. Car les deux jeunes femmes à la personnalité solaire, amies de longue date, ont bien compris que les médiums artistiques pouvaient cohabiter et être valorisés, tout en restant totalement accessibles.

En mars 2021, après des années d'amitié et de partage d'idées en tout genre, elles fondent un collectif qu'elles qualifient volontiers de «tentaculaire» et le baptisent «La chaise jaune». Ce dernier leur permet d'imprimer plusieurs de ces zines, des fascicules qui alternent images (surtout de la photographie, retravaillée à leur sauce) et du



Dix ans d'amitié relie Estelle Renaud et Coralie Gil. Dupasquier

texte (des «poèmes en prose», des anecdotes du quotidien).

Mais avant toute chose, pourquoi avoir choisi ce nom, «La chaise jaune»? «Je vis à Londres, où je ne suis jamais restée longtemps dans un appartement. Je n'ai donc jamais acheté de meubles, sauf une chaise jaune», s'amuse Estelle Renaud.

Avant la phase d'impression des magazines (tirés pour l'instant à cinquante exemplaires chacun), les deux fondatrices avaient filmé en 2021 la lecture de leurs textes dans les coulisses du Théâtre Trois P'tits Tours, lieu «un peu magique où tout est possible» et qui avait

accepté cette collaboration en période de pandémie. Car ces écrits sont aussi destinés à être dits, à être performés. «Notre but est de les partager, d'avoir le caractère oral de ces textes», précise Coralie Gil.

Prochainement, le 3 septembre, c'est au coeur d'une autre institution morgienne que ce projet sera présenté. «Nous serons au Musée Alexis Forel pour un vernissage», trépigne Estelle Renaud. L'occasion de montrer l'étendue de leur travail, dont une série de zines inédite.

Chose amusante, le mot «punk» revient souvent durant la conversation. Peu étonnant,

lorsqu'on sait qu'à l'origine, les zines étaient issus de ces milieux. Mais Estelle Renaud et Coralie Gil restent modestes: «On est peut-être des punks numériques, mais il ne faut pas se voiler la face: on n'est plus dans les seventies, lâchent-elles. Ce serait faux de prétendre être au même stade qu'un punk londonien de cette époque.»

Collaborations

Les jeunes éditrices ont beau jouer le rôle de «vitrine» de La chaise jaune, elles ont été rejointes il y a peu par deux autres artistes dans leur démarche. Ce chiffre, elles espèrent le voir augmenter. «On s'imagine des collaborations inattendues, avec des personnes qui n'auraient pas pensé éditer quoique ce soit. Quand on est ensemble, on peut faire de très belles choses!» Pour elles, c'est l'occasion de poursuivre un projet de A à Z. «Quelque chose de concret, dont on peut être fier.» En outre, un appel à textes devrait être lancé prochainement.

Entre deux allers-retours reliant la Suisse et l'Angleterre, le duo se surprend à rêver d'un grand local spécialement dédié à leurs activités; une preuve d'accomplissement ultime pour les deux acolytes qui, on l'a compris, arrêtent rarement la machine à idées. M.D.

Échos du Conseil

Saint-Prex



25 août

L'info à retenir

Juste prix Négocier son salaire n'est pas chose aisée et l'exécutif saint-preyard en a donné une belle illustration. La première séance de la nouvelle législature suivait son cours quand un préavis proposant de revaloriser la rémunération de la secrétaire du Conseil a suscité un débat inattendu. «Pourquoi ne pas augmenter également celles des municipaux et du syndic?, s'est interrogé l'élu Marc Hauswirth. Cela accroîtrait l'attractivité de la fonction.» Actuellement, ces indemnités sont fixées à 84 000 francs par an pour un syndic (équivalent 80%), et 64 000 pour un municipal (équivalent 60%). «Ce qui reste intéressant, au vu du nombre de candidats lors des dernières élections», a fait valoir la commission des finances. «On ne va pas cracher sur une augmentation!, a souri le syndic Stéphane Porzi. Mais ça doit venir du Conseil, pas de nous.» La question étant particulièrement délicate à traiter lors de la séance inaugurale, elle sera remise sur la table à la fin de la législature au plus tard. Quant au salaire de la secrétaire, sa hausse a été validée par 37 voix sur 52.

Mobilité

C'est la longueur, en kilomètres, du tronçon entre Saint-Prex et Morges concerné par un projet de requalification de la route cantonale 1, qui s'intégrera à la voie verte d'agglomération. Objectif: améliorer la sécurité des usagers de mobilité douce et réduire les nuisances sonores. Pour la commune, le coût total des aménagements avoisinerait les 6,3 millions. Des aides du canton allégeraient la note. Les élus devront d'abord se prononcer sur un crédit pour mener des études supplémentaires.

2,7
le CHIFFRE

Ils ont voté...

Urgence Les élus ont accepté à l'unanimité d'augmenter le plafond des dépenses exceptionnelles et imprévisibles que la Municipalité peut engager sans consulter le législatif. Ce montant s'élevait à 50 000 francs. Il sera désormais de 80 000 francs. But: réagir le plus vite possible.

Déléguer À l'unanimité également, les conseillers ont renouvelé l'autorisation générale de plaider à la Municipalité. Cette décision dispense l'exécutif de recourir aux autorisations du délibérant pour chaque litige, «souvent de minime importance», selon la commission.

Par Lucas Philippoz

PUBLICITÉ

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

PACK ENFANTS
180.-
REMBOURSÉ*

*Voir conditions en magasin.

Léman Centre Coop 1023 Crissier 021 633 44 00	Pl. de la Gare 4 1030 Bussigny 021 702 30 80	Centre comm. Coop 1162 Saint-Prex 021 806 31 60
---	--	---

